

<b>Zeitschrift:</b>	Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie = Swiss journal of geography = revue suisse de géographie = rivista svizzera di geografia
<b>Herausgeber:</b>	Verband Geographie Schweiz ; Geographisch-Ethnographische Gesellschaft Zürich
<b>Band:</b>	66 (2011)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Le grand-régionalisme : du décloisonnement étatique partiel à la territorialité-réseau
<b>Autor:</b>	Lamour, Christian
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-872737">https://doi.org/10.5169/seals-872737</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le grand-régionalisme. Du décloisonnement étatique partiel à la territorialité-réseau

Christian Lamour, Esch-sur-Alzette

## 1 Introduction

L'Union européenne (UE) a été marquée au cours des deux dernières décennies par un essor très important de régimes politiques paramétrés à l'échelle des régions transfrontalières. PERKMANN (2007) ne compte pas moins de 70 initiatives développées sur les bandes frontières internes de l'Europe. L'échelle spatiale et les moteurs de ces dynamiques ont été très variables en fonction des contextes géographiques. Cependant, PERKMANN (2003) remarque une dynamique favorisant des partenariats autour de micro-régions. La mise en place de fonds européens Interreg au cours des années 1990 et plus précisément une concentration des enveloppes budgétaires pour les coopérations transfrontalière de proximité (le volet A) ont pu favoriser un resserrement des projets eurocéadiens sur les pourtours des frontières. La Grande Région, centrée sur le Grand-Duché de Luxembourg, est une eurocéation transfrontalière de grande taille qui rassemble des aires politico-administratives totalisant plus de 65 000 km<sup>2</sup> et regroupant 11 millions d'habitants (Carte 1). Contrairement aux autres macro-régions transfrontalières, la Grande Région englobe intégralement un Etat, ce qui en fait un cas très particulier. Cependant, la dynamique eurocéadienne en tant que réalité fonctionnelle et vision politique se situe-t-elle à l'échelle de la macro-région? Comment qualifier les projections et les orientations territoriales des acteurs politiques présidant aux destinées de cette région européenne? Une nouvelle frontière chevauchant les limites nationales et cernant une aire porteuse de cohérence économique, sociale et territoriale est-elle en train d'émerger?

L'hypothèse exposée dans cet article vise à présenter la Grande Région comme un projet fortement influencé actuellement par le nouveau régionalisme, dont l'objectif n'est pas de définir un nouveau territoire surfacique porteur d'intégration et de cohésion, mais de maximiser des flux transfrontaliers en fonction d'intérêts fortement rattachés aux enjeux économiques et portés par les acteurs coalisés. Le «grand régionalisme», ensemble des idées servant à animer le projet de Grande Région, favorise une «territorialité en réseau» (BAKIS 1990; HAESBAERT DA COSTA 2004) s'affranchissant des frontières étatiques. Après une présentation de la littérature relative à la construction

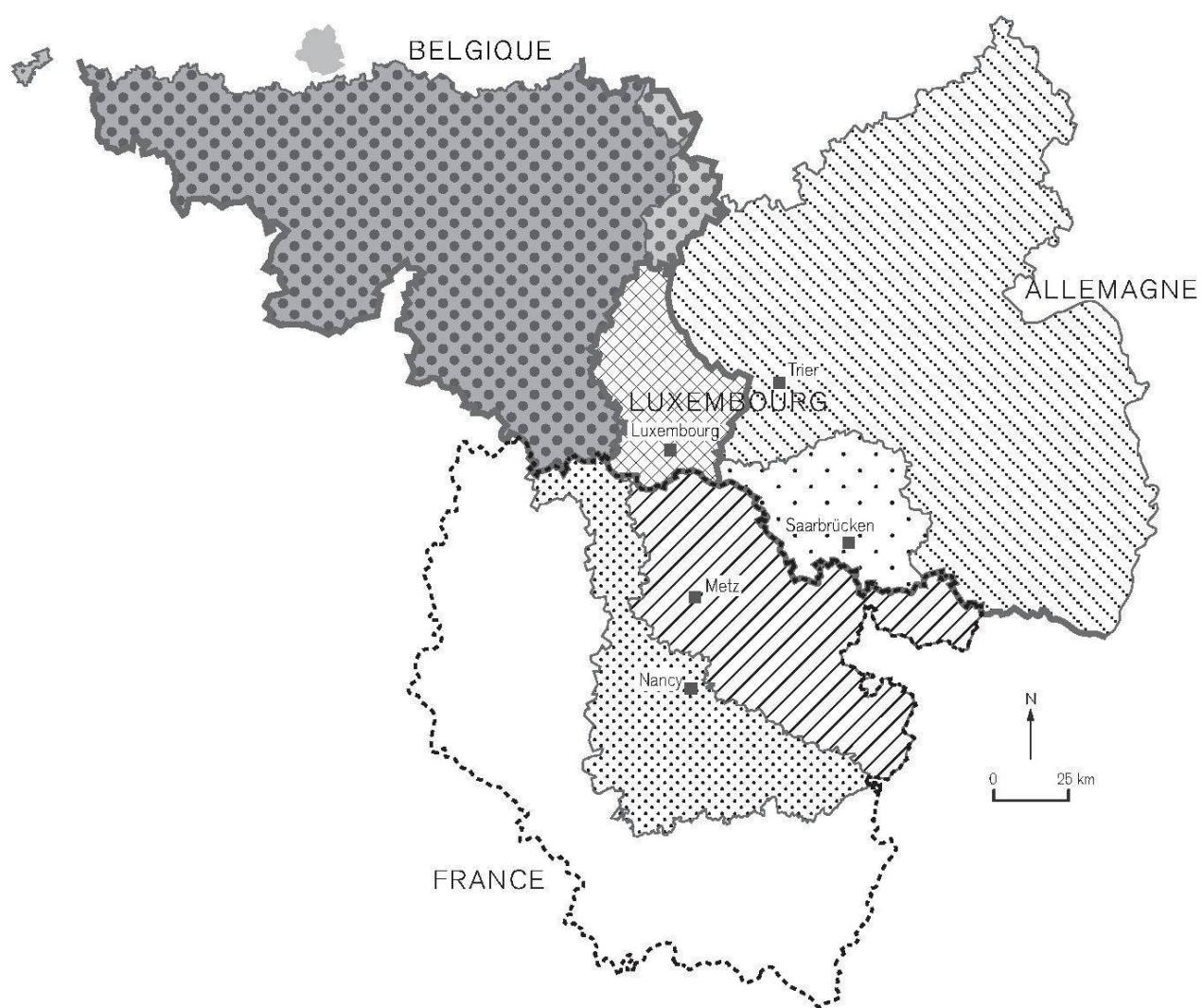
régionale transfrontalière, au nouveau régionalisme et à la territorialité, une analyse du discours et des actions portées par l'institution politique de la Grande Région sera conduite. L'objectif de cette analyse est d'évaluer l'importance du nouveau régionalisme comme moteur de la coopération dans cette eurocéation et d'étudier les caractéristiques de la territorialité élaborée. En analysant les priorités définies, il s'agira de voir si l'idée de Grande Région s'apparente plus à une vision ouverte, économique et réticulaire du territoire ou à une projection traditionnelle issue de la culture des États-nations qui conduit à un cloisonnement de l'espace.

## 2 Un eurocéadien favorisant un agencement spatial ouvert

### 2.1 Un régionalisme transfrontalier sous influence de la globalisation économique

Le développement de projets régionaux transfrontalières s'inscrit dans un cadre pluri-scalaire et temporel fortement contextualisé. Plusieurs analystes ont mis en avant que l'essor de la coopération transfrontalière demande des conditions historiques et un environnement favorable qui dépasse les pourtours des frontières (BLATTER 2003; NEWMAN & PAASI 1998; O'DOWD 2002; PAASI 1996). De fait, l'apparition massive des différentes eurocéadiens ne repose pas sur les mêmes ressorts. Cependant, plusieurs chercheurs ont fait remarquer qu'elle se situe lors de la mise en place de fonds Interreg incitant à la coopération (BLATTER 1996; PERKMANN 2007). JENSEN et RICHARDSON (2004) suggèrent que ces financements sont l'un des outils qui permettent de matérialiser la vision spatiale de l'UE, favorisant un espace communautaire unique basée sur les flux et non une aire européenne structurée à partir d'espaces de lieux fermés au sein desquels des politiques de cohésion pourraient être menées. Ce projet global, selon JENSEN et RICHARDSON (2004), vise à assurer la compétitivité de l'Europe au sein d'une économie globalisée.

Cette volonté de construction d'eurocéadiens ouvertes et à finalité économique sponsorisée par l'UE concorde avec l'émergence du nouveau régionalisme au sein des États, c'est-à-dire un ensemble d'idées favorisant des procédures partenariales localisées pour assurer la compétitivité internationale des régions (HETTNE 2003; KEATING 1998). BRENNER (2009) signale également que les États ont modifié leur politique de gestion de



#### Institutions en charge de la coopération via les Sommets de la Grande Région

	Etat du Grand-Duché de Luxembourg (L)		Région Wallonne (B)
	Land de Sarre (D)		Communauté Française de Belgique (B)
	Land de Rhénanie-Palatinat (D)		Communauté Germanophone de Belgique (B)
	Préfecture et Conseil Régional de Lorraine (F)		
	Conseil Général de Moselle (F)		
	Conseil Général de Meurthe-et-Moselle (F)		
			Frontières nationales

Carte 1: Pouvoirs institutionnels associés à la coopération dans la Grande Région

*Regierungsinstitutionen der Grossregion*

*Governmental institutions involved in the Greater Region cooperation*

Source des limites administratives: EuroGeographics 2002; cartographie: C. LAMOUR, L. BAUMANN

l'espace au cours des dernières décennies au profit de logiques entrepreneuriales axées sur des régions urbaines dynamiques stimulées par des réseaux de gouvernance. Cette fragmentation des visions spatiales, ainsi que le caractère plus ou moins ouvert des régions en fonction des enjeux (ALLEN, MASSEY & COCHRANE 1998), peut être rattaché au repositionnement multi-scalaire des États, présenté par TAYLOR (1994) comme un moyen d'assurer une pérennisation de leur contrôle territorial et ce notamment en termes de richesses. PAASI (2009) signale quant à lui que les idées de la régionalisation transfrontalière font partie de la stratégie de réorganisation scalaire du système étatique en Europe.

On peut donc envisager l'apparition d'un nouveau régionalisme transfrontalier lorsque des régions fonctionnelles métropolitaines chevauchent les frontières comme cela se retrouve parfois en Europe (ESPON 2010). Par ailleurs, l'eurorégionalisme inspiré par ces idées de l'agencement régional peut accompagner une mutation des fondements du contrôle spatial.

## 2.2 Des eurorégions favorisant une «liquéfaction» de la territorialité

SACK (1986) signale que la territorialité est un contrôle des ressources via un encadrement des aires géographiques. Cependant, comment établir des processus de contrôle dans des régions ouvertes et interconnectées à l'échelle mondiale? Cela demande de repositionner le rôle des frontières dans la construction territoriale au sein d'un monde de plus en plus organisé sur le mode de l'archipel (VELTZ 1996; VIARD 1994). Si l'on considère, comme WOLF (2002), que la coopération transfrontalière a une logique fonctionnelle ne permettant pas d'établir une cohérence à une échelle donnée, on ne peut pas véritablement parler de processus de territorialité. Cependant, la gestation territoriale est à repositionner à l'aune du nouveau régionalisme qui favorise les interconnections et les flux sans pour autant faire disparaître toutes les frontières. CASTELLS (1999) souligne que dans une économie globalisée, les mutations de l'organisation de l'espace seront liées aux interactions entre l'espace des flux, cadre des pouvoirs, et l'espace des lieux, creuset des expériences collectives. Par ailleurs, PAINTER (2009) soutient quant à lui que le territoire peut être considéré comme un effet des réseaux et que ses limites externes sont de fait poreuses et instables. Le territoire cloisonné est, selon lui, un idéal. Enfin, HAESBAERT DA COSTA (2004) suggère que le territoire revêt plusieurs profils et qu'il est possible de parler de territoire-réseau quand les procédures de contrôle se font avant tout sur les lignes et les nœuds innervant l'espace et non pas à partir d'une frontière. Le territoire peut donc se concevoir au-delà du cloisonnement surfacique.

L'émergence des eurorégions est un phénomène qui fait bouger les bases de la territorialité. Par ailleurs, étant donné que l'eurorégionalisme favorise un affaiblissement des frontières nationales, on peut émettre l'hypothèse qu'il participe à la liquéfaction des procédures de contrôle de l'espace et s'appuie de fait sur une territorialité-réseau. Celle-ci ne repose pas sur la structuration d'une nouvelle frontière périphérique unique contrôlée, mais sur l'organisation et l'encadrement de réseaux (principalement rattachés à l'économie) par une série d'acteurs publics coalisés. L'analyse du cas de la Grande Région permettra de voir si la construction de cette eurorégion s'appuie à la fois sur une pensée rattachée au nouveau régionalisme et sur une territorialité-réseau.

## 3 Un grand-régionalisme entre réseautage et primauté économique «extravertie»

La Grande Région axée sur le Luxembourg concentre une partie importante des flux de travailleurs frontaliers de l'Union européenne. Le Grand-Duché, qui attire la grande majorité des 200 000 actifs frontaliers comptabilisés dans l'eurorégion (SOMMET DE LA GRANDE RÉGION 2009), est le premier pays de l'UE en termes d'accueil des frontaliers, loin devant l'Allemagne (ESPON 2010). Son activité économique conduit à l'émergence d'une région métropolitaine transfrontalière (SOHN & WALTHER 2008; SOHN, REITEL & WALTHER 2009). Les acteurs en charge de la Grande Région sont conscients de ce processus intégratif basé sur les flux économiques. Il est donc important de voir si le projet eurorégional est en phase avec le nouveau régionalisme et un contrôle territorial en réseau. Suite à une présentation de la méthodologie permettant de cerner les bases du grand-régionalisme, cette partie sera consacrée à une analyse de la rhétorique et aux actions concrètes soutenues par les institutions nationales responsables collectivement de la Grande Région.

### 3.1 Méthodologie

Le grand-régionalisme peut être apparenté à l'ensemble des idées et des stratégies d'organisation développées par les autorités en charge de l'eurorégion. Afin de savoir s'il est résolument rattaché au nouveau régionalisme, le choix a été fait de passer en revue 1) les déclarations du Sommet de la Grande Région qui fixent les directions du projet européen, 2) le programme Interreg IV A Grande Région (2007-2013), document stratégique et système de financement des initiatives transfrontalières. À travers une analyse de la narration transfrontalière, mais également des projets soutenus financièrement par l'eurorégion, il sera possible de mesurer l'adhésion des acteurs décisionnels de la Grande Région au nouveau régionalisme. Une analyse synthétique des 83 projets Interreg IV A déposés et acceptés au 8 juillet 2010 a également

été effectuée. Quatre indicateurs ont été retenus dans l'analyse des projets afin de constater la primauté du nouveau régionalisme et le profil de la territorialité: leur contenu thématique (plus ou moins grande proximité avec les enjeux économiques), leur échelle (existence ou non d'un territoire unique comprenant les quatre versants nationaux de la Grande Région), leur profil spatial (aspect réticulaire ou surfacique) et leur coût (priorité budgétaire pour les actions visant l'économie par rapport aux autres projets).

### **3.2 Les déclarations du Sommet: la rhétorique du «vivre ensemble» sans bornage territorial identifié**

Depuis 1995, le Sommet des Exécutifs de la Grande Région s'est réuni à 12 reprises, ce qui a donné lieu à une série d'orientations politiques. Le «brouillage spatial» caractéristique du nouveau régionalisme apparaît dans l'énonciation grand-régionale. Des décalages existent entre le territoire officiel de la Grande Région, somme des territoires institutionnels nationaux associés, et les aires évoquées dans le discours sous la nomenclature «Grande Région».

Tout d'abord, la coopération est justifiée par l'histoire des lieux. Cependant, la narration historique a une composante spatiale très décalée par rapport à celle de la Grande Région. Elle s'appuie sur des territoires historiques plus vastes comme la Lotharingie ou sur des aires plus restreintes comme l'espace économique Saar-Lor-Lux (SOMMET DE LA GRANDE RÉGION 1995). Il y a un appel aux héritages pourvoyeurs d'unité recouvrant des réalités géographiques diverses. De fait, l'usage à l'histoire européenne correspond toujours aux besoins des acteurs la mettant en avant (DELANTY 2009). Les acteurs décisionnels de la Grande Région inspirés par le nouveau régionalisme s'appuient sur une histoire des espaces politiques ouverts et des aires économiques communes. Les tensions géographiques entre la Grande Région officielle et la Grande Région symbolique apparaissent également dans les représentations cartographiques et l'échelle des actions symboliques donnant vie à cette eurorégion. Les cartes de la Grande Région diffusées au grand public se calent sur les limites extérieures de l'espace de 65 000 km<sup>2</sup> alors que la politique d'activation du grand public par rapport à l'eurorégion se situe à d'autres échelles. Cette dernière s'appuie sur des événements culturels incitant à l'itinérance des populations par-delà les frontières dans un temps court. On se situe dans un espace réticulaire et nodal et non pas surfacique, comme par exemple dans l'événement «Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007».

Au-delà du symbolique, le deuxième fondement du grand-régionalisme est la gestion des risques économiques via un décloisonnement de différents flux nationaux et un calibrage nouveau au sein de l'eurorégion.

Les déclarations montrent avec insistance que ces enjeux constituent le socle du projet régional. Les déclarations singularisent avec régularité les effets-frontières à assouplir sans qu'il y ait une limitation claire de l'espace primordial dans lequel doivent s'organiser ces flux. Encore une fois, aucune nouvelle frontière n'est énoncée. Il s'agit de faciliter la création de réseaux matériels comme des liaisons routières, des transports collectifs transfrontaliers ou des fibres optiques, et immatériels, comme les réseaux d'acteurs de la «classe créative» (FLORIDA 2005). L'assouplissement et/ou l'harmonisation de certains cadres administratifs freinant les flux d'emplois est également signalé (harmonisation en matière de formation professionnelle). Au cœur du débat eurorégional, l'entreprise est notamment mise en avant lors du 6<sup>ème</sup> sommet qui va débattre de la promotion d'une culture entrepreneuriale et d'une politique des Petites et Moyennes Entreprises concertées dans la Grande Région (SOMMET DE LA GRANDE RÉGION 2001). La projection territoriale grand-régionale, ouverte et axée sur la compétition internationale, apparaît avec force dans la narration relative à la constitution d'une Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT) (SOMMET DE LA GRANDE RÉGION 2009, 2011).

La gouvernance durable de la Grande Région a permis d'aboutir à la création d'un programme Interreg IV A spécifique à cette eurorégion. Il est donc maintenant important de voir si les orientations du programme et son application s'inscrivent en droite ligne avec le nouveau régionalisme et un contrôle territorial en réseau.

### **3.3 Le programme Interreg IV A Grande Région: un cadre d'initiation du nouveau régionalisme et de la territorialité-réseau en marge du cœur métropolitain**

Le programme Interreg IV A Grande Région ne concerne qu'une partie de l'eurorégion située dans la partie centrale et cet espace est lui-même fractionné en plusieurs sous-régions (Carte 2). Par ailleurs, le budget réservé aux projets d'envergure grand-régionale (concernant les quatre versants de l'eurorégion) ne dispose que de 20% de l'allocation européenne globale (COOPÉRATION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE 2007-2013). L'analyse du diagnostic et de la stratégie pour l'aire de coopération Interreg IV A Grande Région montre une politique organisée autour de trois thèmes: l'économie, l'espace et les hommes. Les logiques de réseautage et de flux entre territoires dominent et rares sont les projets stratégiques dont l'objectif est d'arriver à une cohésion sur une aire cloisonnée, tels les projets d'agglomération urbaine transfrontalière par exemple.

Les priorités du programme Interreg IV A mettent clairement en avant les objectifs économiques. L'accroissement et la promotion de la compétitivité de



Espaces bénéficiant du fonds FEDER afin de développer des coopérations transfrontalières

- Aire Interreg IV A Wallonie-Lorraine-Luxembourg
- Aire Interreg IV A Sarre-Moselle-Palatinat Occidental
- Aire Interreg IV A Allemagne-Luxembourg-Communauté Germanophone/Région Wallonne de Belgique
- Aire Interreg IV A Grande Région (20% de l'enveloppe FEDER globale)
- Zones adjacentes ne pouvant prétendre qu'à 20% de cofinancement FEDER dans l'aire Grande Région
- Nancy  
■ Pôles urbains majeurs dans l'entité Interreg IV A Grande Région (zones adjacentes exclues)

Carte 2: Espaces de coopération de la Grande Région 2007-2013

*Kooperationsräume der Grossregion 2007-2013*

*Areas of cooperation areas in the Greater Region 2007-2013*

Source des limites administratives: EuroGeographics 2002; cartographie: C. LAMOUR, L. BAUMANN

l'économie interrégionale, le soutien à l'innovation et le développement de l'emploi constituent les trois points clés de l'axe «Economie». Les actions favorisées dans le second axe des priorités eurorégionales, intitulé «Espace», mettent également en avant l'impératif économique. Il s'agit d'accroître l'attractivité du territoire. Enfin, le dernier axe d'actions, intitulé «Les Hommes», consiste également en partie à renforcer l'économie eurorégionale à travers un soutien aux réseaux de la formation professionnelle, de la recherche et de la culture événementielle, source de marketing territorial.

En juillet 2010, 83 projets ont été financés par le programme Interreg IV A Grande Région. Ils ont mobilisé au total 66,6 millions d'euros de fonds communautaires. Tout d'abord, notons que le budget alloué aux différents axes est différent. L'axe «Economie» dispose de plus de 40% de l'enveloppe du Fonds européen de développement régional (FEDER) alors que les deux autres axes ont un budget prévisionnel totalisant individuellement le quart des fonds alloués au programme. Cependant, malgré l'engagement fort en matière économique, les projets relevant de cet axe sont moins nombreux que ceux intégrés dans les deux autres ensembles (22 projets validés contre respectivement 30 et 31 pour les axes «Espace» et «Hommes»). Par ailleurs, on constate que la thématique «Espace» est celle enregistrant la plus grande utilisation des fonds FEDER (35,5% du total de l'enveloppe communautaire) suivie par les actions mises sous l'intitulé «Hommes» (33,8%) et celles relevant de l'économie (30,7%) (INTERREG IV A GRANDE RÉGION 2010).

Les opérations de l'axe «Espace» sont en très grande majorité des actions axées sur l'environnement et elles sont situées en périphérie de l'aire urbaine transfrontalière définie à partir du moteur économique grand-ducal. Elles visent à structurer des réseaux physiques (gestion de l'eau) ou informationnel (partenariat de recherche). L'ensemble des projets associent rarement plus de deux versants nationaux. De fait, seules cinq opérations «Espace» sur un total de 30 impliquent la participation d'acteurs situés sur les quatre versants nationaux de la Grande Région. Les 22 actions du volet «Economie» montrent également un important décentrage urbain et une logique de «liaison» et non pas de cloisonnement. Elles s'organisent autour de deux mesures principales: le soutien à l'innovation (8 actions) et la promotion de l'offre touristique (9 actions). Les mesures liées au tourisme comme celles liées à l'axe «Espace» visent à promouvoir la périphérie du cœur urbain via principalement l'aménagement de réseaux ciblés permettant une itinérance souvent sportive (aménagement de réseaux pédestres et cyclotourisme en zone rurale). Les actions «Innovation» ont quant à elles avant tout pour objectif de constituer des réseaux de compétence dont l'ancrage

spatial est peu mis en avant. Cependant, ces réseaux impliquent des acteurs dont la localisation spatiale est urbaine (les instituts de recherche). Remarquons que les projets «Innovation» et «Tourisme» ne connectent que très rarement l'ensemble des versants nationaux de la Grande Région. L'axe «Hommes» est en partie orienté vers des objectifs économiques. Ses actions ont souvent pour objectif de connecter la formation au marché de l'emploi transfrontalier ou de mettre en relation des compétences universitaires. Bien que cet axe présente plus de partenariats associant belges, français, luxembourgeois et allemands (9 projets) que les deux autres thématiques, ces collaborations restent minoritaires au sein de l'axe, qui cumule 30 projets.

La dynamique grand-régionale générale repose sur un entrelacs partenarial au paramétrage transfrontalier très variable. Les logiques de contrôle spatial des actions ne s'établissent pas en bordure d'un hypothétique territoire transfrontalier et s'apparentent à une territorialité en «réseau». Cette dernière est exécutée par un pouvoir formé des Comités Interreg, eux-mêmes composés des décideurs de chaque versant national de la Grande Région, auprès d'acteurs mis en réseau (Partenariats Interreg) pour établir essentiellement des réseaux et des flux transfrontaliers favorisant la construction d'un capital social grand-régional (CLÉMENT & LAMOUR 2011).

#### 4 Conclusion

La politique spatiale de la Grande Région peut être appréciée comme une stratégie fortement rattachée au nouveau régionalisme et produisant une territorialité-réseau. Cet article s'est focalisé sur la territorialité conçue comme une procédure de contrôle spatial de ressources. Cependant, la territorialité peut recouvrir également d'autres réalités, notamment celles tenant à la démocratie et aux procédures de redistribution publique des richesses. TÉNIER (2003) suggère que le territoire européen s'appuie sur deux piliers: la citoyenneté et la solidarité socio-spatiale. Ces deux fondements sont définis essentiellement à partir d'espaces institutionnels étatiques aux contours clairement identifiés. Comment alors envisager une territorialité transfrontalière, qui plus est en réseau?

Cela n'est pensable que si l'on part du principe que la légitimité du projet eurorégional, appuyé sur le nouveau régionalisme, n'est pas liée directement aux urnes. L'intention organisationnelle de l'espace, via le nouveau régionalisme, est légitimée par l'efficacité et l'efficience des politiques conduites par des réseaux d'acteurs offrant certains services aux populations, comme par exemple les transports publics, et déterminant les conditions de la compétitivité internationale

(HEINELT & KÜBLER 2005). L'impôt transfrontalier est également absent dans les eurorégions, mais l'action publique définie par le biais du nouveau régionalisme transfrontalier ne vise pas à mettre en place des procédures de solidarité. Elle a pour objectif d'arriver à des opérations flexibles sur la base de financements mis en commun. Les fonds Interreg peuvent être considérés d'ailleurs comme une enveloppe financière supportant cette nouvelle projection régionale, car ils incitent aux stratégies gagnant-gagnant sur le court terme en apportant un complément pour des projets ponctuels financés en partie par les acteurs situés de part et d'autre de la frontière.

### Bibliographie

ALLEN, J., MASSEY, D. & A. COCHRANE (1998): *Rethinking the region*. – London: Routledge.

BAKIS, H. (1990): Introduction: la banalisation des territoires en réseaux. – In: BAKIS, H. (éd.): *Communications et territoires*. – Paris: La Documentation française: 15-32.

BLATTER, J. (1996): Political co-operation in cross-border regions: two explanatory approaches. – European Regional Science Association, 36<sup>th</sup> European Congress, ETH Zurich, Switzerland, 26-30 August 1996.

BLATTER, J. (2003): Beyond hierarchies and networks: institutional logics and change in transboundary spaces. – In: *Governance* 16, 4: 503-526.

BRENNER, N. (2009): Cities and territorial competitiveness. – In: RUMFORD, C. (éd.): *The Sage Handbook of European Studies*. – London: Sage: 442-463.

CASTELLS, M. (1999): Grassrooting the space of flows. – In: *Urban Geography* 20, 4: 294-302.

CLÉMENT, F. & C. LAMOUR (2011): Social capital design and polycentric metropolitan competitiveness: the «Grande Région» agenda. – In: *Journal of Borderlands Studies* 26, 1: 89-99.

COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE 2007-2013 (2007): Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière «Grande Région». – Luxembourg.

DELENTY, G. (2009): The European heritage: history, memory and time. – In: RUMFORD, C. (éd.): *The Sage Handbook of European Studies*. – London: Sage: 36-51.

ESPON (2010): Metroborder. Cross-Border Polycentric Metropolitan Regions. – Luxembourg: ESPON.

FLORIDA, R. (2005): *Cities and the creative class*. – New York : Routledge.

HAESBAERT DA COSTA, R. (2004): De la déterritorialisation à la multiterritorialité – In: ALLEMAND, S., ASCHER, F. & J. LÉVY (éds): *Les sens du mouvement*. – Paris: Belin: 69-79.

HEINELT, H. & D. KÜBLER (2005): *Metropolitan governance, democracy and dynamics of place*. – In: HEINELT, H. & D. KÜBLER (éds): *Metropolitan governance: capacity, democracy and the dynamic of place*. – New York: Routledge: 8-28.

HETTNE, B. (2003): The new regionalism revisited. – In: SÖDERBAUM, F. & T.M. SHAW (éds): *Theories of new regionalism. A Palgrave reader*. – Basingstoke: Palgrave: 22-42.

INTERREG IV A GRANDE RÉGION (2010): Liste des projets approuvés au 08.07.2010. – Luxembourg.

JENSEN, O.B. & T. RICHARDSON (2004): *Making European space: mobility, power and territorial identity*. – London: Routledge.

KEATING, M. (1998): *The new regionalism in Western Europe: territorial restructuring and political change*. – Cheltenham: Edward Elgar Publishing.

NEWMAN, D. & A. PAASI (1998): Fences and neighbours in the postmodern world: boundary narratives in political geography. – In: *Progress in Human Geography* 22, 2: 186-207.

O'DOWD, L. (2002): Transnational integration and cross-border regions in the European Union. – In: ANDERSON, J. (éd.): *Transnational democracy: Political spaces and border crossings*. – London: Routledge: 111-128.

PAASI, A. (1996): Inclusion, exclusion and territorial identities. The meaning of boundaries in the globalizing geopolitical landscape. – In: *Nordisk Samhällsgeografisk Tidskrift* 23: 3-17.

PAASI, A. (2009): Bounded spaces in a borderless world: border studies, power and the anatomy of territory. – In: *Journal of Power* 2, 2: 213-234.

PAINTER, J. (2009): Territoire et réseau: une fausse dichotomie? – In: VANIER, M. (éd.): *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*. – Rennes: Presses Universitaires de Rennes: 57-66.

PERKMANN, M. (2003): Cross-border regions in Europe. Significance and drivers of regional cross-border cooperation. – In: *European Urban and Regional Studies* 10, 2: 153-171.

PERKMANN, M. (2007): Policy entrepreneurship and multilevel governance: a comparative study of European cross-border regions. – In: *Environment and Planning C: Government and Policy* 25: 861-879.

SACK, R.D. (1986): *Human territoriality: its theory and history*. – Cambridge: Cambridge University Press.

SOHN, C. & O. WALTHER (2008): Métropolisation et intégration transfrontalière: le paradoxe luxembourgeois. – In: *Espaces et Sociétés* 138: 51-67.

SOHN, C., REITEL, B. & O. WALTHER (2009): Cross-border metropolitan integration in Europe. The case of Luxembourg, Basel and Geneva. – In: *Environment and Planning C: Government and Policy* 27: 922-939.

SOMMET DE LA GRANDE RÉGION (1995): Déclaration commune finale. – Luxembourg: Archives Maison de la Grande Région.

SOMMET DE LA GRANDE RÉGION (2001): Déclaration commune finale. – Luxembourg: Archives Maison de la Grande Région.

SOMMET DE LA GRANDE RÉGION (2009): Déclaration commune finale. – Luxembourg: Archives Maison de la Grande Région.

SOMMET DE LA GRANDE RÉGION (2011): Déclaration commune finale. – Luxembourg: Archives Maison de la Grande Région.

TAYLOR, P.J. (1994): The state as container: territoriality in the modern world-system. – In: *Progress in Human Geography* 18, 2: 151-162.

TÉNIER, J. (2003): *Intégration régionale et mondialisation. Complémentarité et contradiction*. – Paris: La documentation Française.

VELTZ, P. (1996): *Mondialisation, villes et territoires*. – Paris: Presses universitaires de France.

VIARD, J. (1994): *La société en archipel*. – Paris: Editions de l'Aube.

WOLF, K.D. (2002): Contextualizing normative standards for legitimate governance beyond the state. – In:

GROTE, J.R. & B. GBIKPI (éds): *Participatory governance*. – Opladen: Leske + Budrich: 35-50.

**Résumé: Le grand-régionalisme. Du décloisonnement étatique partiel à la territorialité-réseau**

Le nombre de régions transfrontalières a fortement augmenté depuis la fin des années 1980 au sein de l'Union européenne. Le présent article part de l'hypothèse que la construction des eurorégions institutionnelles est fortement teintée par le nouveau régionalisme favorisant au final une territorialité en réseau. La Grande Région, aire transfrontalière centrée sur le Luxembourg, est retenue pour mesurer la force de cette idéologie dans l'ordonnancement des priorités spatiales. L'analyse de la rhétorique des décideurs de cette eurorégion et des actions transfrontalières soutenues permettent d'éclairer l'importance du nouveau régionalisme et le profil de la territorialité élaborée.

Mots-clés: nouveau régionalisme, gouvernance transfrontalière, territorialité, réseaux, Grande Région

**Zusammenfassung: Der Grossregionalismus. Von der teilweise staatlichen Durchlässigkeit zur vernetzten Territorialität**

Seit Ende der 1980er Jahre stieg die Zahl der grenzüberschreitenden Regionen innerhalb der Europäischen Union stark an. Der Artikel bezieht sich auf die Hypothese, wonach der Aufbau von institutionellen Euroregionen sehr stark vom neuen Regio-

nalismus geprägt ist, der letztendlich eine vernetzte Territorialität fördert. Die grenzüberschreitende Grossregion mit Luxemburg als Zentrum wurde ausgewählt, um die Kraft dieses Konzepts bei der Planung räumlicher Prioritäten zu messen. Der Stellenwert des neuen Regionalismus sowie das Profil der erstellten Territorialität werden durch die Analyse der Rhetorik der Entscheidungsträger dieser Euroregion und der grenzüberschreitenden Handlungen beleuchtet.

Schlüsselwörter: neuer Regionalismus, grenzüberschreitende Governance, Territorialität, Vernetzung, Grossregion

**Abstract: Grand Regionalism. From partial national debordering to networked territoriality**

The number of cross-border regions has increased within the EU since the end of the 1980's. This article explores the hypothesis that the construction of institutional Euroregions is strongly influenced by a current ideology of regionalism favouring networked territoriality. The «Greater Region», a cross-border region centred on Luxembourg, is examined here in view of measuring the strength of this spatial vision. The analysis of the rhetoric and cross-border actions related to this area makes the territorial profile of the region more visible and gives insight into the priority given to new regionalism.

Keywords: new regionalism, cross-border governance, territoriality, networks, Greater Region

Dipl.-géogr. **Christian Lamour**, Département de Géographie et Développement (GEODE), Centre d'Etudes, de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-économiques/International Networks for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development (CEPS/INSTEAD), 3 avenue de la Fonte, L-4364 Esch-sur-Alzette, Luxembourg.  
e-mail: christian.lamour@ceps.lu

*Manuskripteingang/received/manuscrit reçu le  
26.10.2011*

*Annahme zum Druck/accepted for publication/accepté pour publication: 18.1.2012*